



Fin des chèques sans provisions ?

A LA UNE

Offshore en Tunisie
Un modèle
économique à bout
de souffle?

ECO-FINANCE

Inflation
Selon la BCT,
la tendance est à la
baisse graduelle

SPORT

Héros tunisiens des
Jeux Olympiques

CULTURE

Quand l'histoire
se répète ...

Hyundai Creta

Une fusion parfaite entre l'élégance et la robustesse.



*Étude IPSOS – Qualimétrie
Septembre à Novembre 2023
Plus d'infos sur escda.tn

www.hyundai.com.tn

 **HYUNDAI**

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER

Le mag

Hebdomadaire n°203 du 08 Août 2024



Fin des chèques sans provisions ? La nouvelle loi adoptée par l'ARP

L'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a adopté mardi soir un projet de loi amendant et complétant certaines dispositions du code du commerce, avec 127 voix pour, deux abstentions et une voix contre.



Offshore en Tunisie : un modèle économique à bout de souffle?

Dire la vérité sur l'économie nationale, crûment, sans customisation, sans chichi et sans peur, voilà ce qui manque aujourd'hui sur la scène publique.



Le voyage aérien mondial connaît une forte augmentation en juin 2024

L'Association internationale du transport aérien (IATA) a publié les données de juin 2024 pour le secteur des voyages aériens mondiaux. Voici les points saillants : La demande totale de voyages (mesurée en revenus-passagers-kilomètres) a augmenté de 9,1 % par rapport à juin 2023, tandis que la capacité totale (mesurée en sièges disponibles par kilomètre) a augmenté de 8,5 % en glissement annuel.



Mohamed El Haj El Fehri Mehrez : Propos d'un patron (2)

Les clefs de la réussite dans les affaires, selon l'ex-patron de «Judy», «un projet n'est ni facile ni difficile, il y a seulement des conditions de réussite à réunir». De même, «on ne peut pas lancer de projet sans connaître ce qui se passe dans le monde».



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



Tourisme : La Tunisie... le ciel bleu et l'air frais

«La Tunisie... le ciel bleu et l'air frais ..., le désert, la mer, la forêt et les villes historiques ...», s'est exprimée, très enthousiaste, la journaliste Yashin du quotidien «du peuple», paraissant en anglais, quand elle a su que son interlocutrice est Tunisienne.



Quand l'histoire se répète ...

De là où je vous écris, je crois être dans une des régions les plus démunies de la planète; les gens qui y habitent, si j'ose dire, le font dans des sortes de constructions en argile qui fondent à chaque saison des pluies et que les pénélopes locales construisent pour protéger leur nombreuse progéniture.



التجاري بنك
Attijari bank

Croire en vous

WWW.ATTIJARIBANK.COM.TN

PLUS SIMPLE
PLUS ACCESSIBLE



Fin des chèques sans provisions ? La nouvelle loi adoptée par l'ARP

L'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a adopté mardi soir un projet de loi amendant et complétant certaines dispositions du code du commerce, avec 127 voix pour, deux abstentions et une voix contre.

« Cette nouvelle loi marque un tournant dans la lutte contre les chèques sans provisions, un fléau qui pénalise particulièrement les petites entreprises. »

Le projet de loi se compose de six chapitres, dont trois ont été amendés et un adopté dans sa formule originale. Les différents chapitres ont été votés au total par 125 députés.

Ce projet, qui a été soumis au Parlement le 11 juillet, vise à réviser les dispositions du Code de commerce, notamment l'article 411 relatif au cadre réglementaire des chèques sans provisions, afin de trouver un terrain d'entente entre toutes les parties concernées, et rompre enfin avec le système juridique actuel et ses conséquences sociales et économiques pour de nombreuses parties, notamment

les PME et les petits artisans, selon le document accompagnant le projet.

Selon le document, celui-ci s'inscrit dans le cadre de la révision de la législation relative au soutien du rôle de la justice dans la dynamisation de l'économie nationale à la lumière des contraintes financières et sociales des opérateurs économiques et des investisseurs en adoptant une approche progressive dans la transformation du système de transaction par chèque, compte tenu de son importance au niveau économique et de ses répercussions au niveau financier.



Chèques sans provision

Faut-il vraiment aller en prison ?

Un certain nombre de députés ont appelé, mardi, à l'annulation de la peine de prison pour les émetteurs des chèques sans provision afin de réduire la surpopulation carcérale.

Ils ont ajouté lors d'une séance plénière consacrée à l'examen du projet de loi n° 2024/51 portant amendement de l'article 411 du Code de commerce relatif au cadre réglementaire des chèques sans provision et du projet de loi n° 2024/60 relatif à l'amendement de certaines dispositions du même

code, que le maintien en prison des émetteurs de chèques sans provision, notamment ceux des petites et moyennes entreprises, est une mesure inefficace.

Les députés ont souligné que l'amendement du code de commerce ne ferait que contribuer à réduire la peine de prison, dépénaliser les chèques ne dépassant pas 5 mille dinars et plafonner les chèques ne dépassant pas 30 mille dinars, plutôt que de trouver des solutions radicales et globales .

- Ils ont évoqué, en outre, que la peine de prison ne devrait être imposée qu'aux escrocs qui exploitent les chèques dans leurs transactions, et non pas aux opérateurs économiques et industriels et aux chefs d'entreprises.
- Ils ont, également, demandé d'annuler rétroactivement les amendes avec la mise en place des mécanismes pour préserver les droits du créancier et du débiteur.

Un certain nombre de députés

ont estimé que limiter une période de grâce allant jusqu'à un an pour payer 35 % de la valeur du chèque sans provision est un fait irraisonnable puisqu'il ne permettrait pas à un débiteur en faillite de s'acquitter de ses obligations et de trouver des financements pour couvrir ses besoins.

Ainsi, ils ont proposé d'augmenter le délai pour régulariser le chèque sans provision à deux ou trois

ans ou de réduire la valeur du premier versement du montant du règlement.

- Par ailleurs, un certain nombre de députés ont souligné que l'amendement du Code de commerce et l'article 411 en particulier est une "demande populaire longtemps attendue" et une étape importante répondant à toutes les aspirations des Tunisiens.

- La plupart des députés ont appelé, à cette occasion, à accélérer l'activation de la plateforme électronique et les échanges électroniques interbancaires et la numérisation des transferts bancaires après l'approbation de ces amendements en vue d'éviter une nouvelle crise et d'assurer une nouvelle relance économique du pays.



«L'épargne est un vecteur de croissance que nous encourageons par tous les instruments»

Sihem Boughdiri Nemssia - Ministre des Finances



Spécialiste de la fiscalité pour y avoir passé la majeure partie de sa carrière au ministère des Finances après une maîtrise en sciences économiques, un diplôme de l'École nationale des impôts de Clermont-Ferrand et un cycle supérieur de l'École nationale d'Administration, Sihem Boughdiri Nemssia a été nommée ministre des Finances en août 2021.

Celle qui tient la plume des comptes financiers de la Tunisie est réputée modeste, réceptive et engagée dans la défense des intérêts de l'Etat.

Ouverte tout en étant prudente, elle s'est volontiers prêtée au jeu de questions réponses de WMC sur un thème majeur pour l'économie : l'épargne.

de capitalisation d'une partie de vos revenus. Je suis sûre que les efforts éditoriaux dans l'avenir qui les jeunes ménages sont plus attirés sur l'importance des comptes, d'ouvrir un compte d'épargne, d'acquiescer à cette épargne afin de préparer leurs enfants.

Il est à rappeler que le Plan Epargne Logement a été accordé à la BH en vertu de la loi n°73-24 pour des crédits d'un taux fixe de 5% et un crédit complémentaire d'un taux de 5,75% pour une durée de 25 ans.

Mais plus que la prise de conscience des ménages de l'importance de l'épargne aujourd'hui, avez-vous mis en place une stratégie pour encourager le développement de l'épargne ?

L'Etat a déjà commencé l'adoption d'une stratégie pour réduire les paiements en cash qui contribue à mobiliser l'épargne à travers l'encouragement de la numérisation, le paiement électronique et la lutte contre l'évasion fiscale.

La loi de finances de l'année 2022

a prévu l'obligation d'user des moyens de paiements bancaires et postaux pour les paiements au profit des comptables publics (Article 45), d'augmenter de 1% à 5% la taxe exigible au titre des paiements en espèces, supérieurs à 3 mille dinars ou lieu de 5 mille dinars auparavant, d'encourager les moyens de paiements bancaires, postaux ou électroniques lors de l'acquisition de certains produits (notamment pour la règle de tabac).

Nous prévoyons d'autres mesures pour stimuler davantage l'épargne comme l'amélioration du rendement de l'épargne ainsi que la diversification des produits financiers, les incitations fiscales, la digitalisation des services bancaires et la lutte contre l'économie parallèle. Nous sommes conscients que l'épargne joue un rôle essentiel dans l'économie en tant que vecteur de croissance.

L'Etat soutient l'épargne, et nous pouvons aller plus loin, nous sommes ouverts à toutes les suggestions pour l'encourager. Reste que l'épargne est aussi une question de culture.

Les banques estiment que la Banque de l'habitat bénéficie d'un avantage historique avec l'épargne logement dont elles ne peuvent disposer. 5% seulement de taux d'intérêt sur une durée de 25 ans, cela ne garantit pas la compétitivité des autres banques. Pensez-vous qu'on doit réviser cette réglementation?

Il est avéré que la Banque de l'habitat a l'apparence de la gestion des fonds de l'Etat aux moindres coûts et d'assurer l'équilibre entre les ressources et les emplois de ce programme. Vous savez qu'elle a joué un rôle social très important et qu'elle avait facilité, du temps où elle était la CNEL, l'accès à des centaines de milliers de nos concitoyens à des logements décentes.

Le 25 décembre 2019, le ministère des Finances a signé un nouvel accord avec la Banque de l'habitat pour une nouvelle catégorie de prêt épargne-logement permettant d'atteindre un montant d'épargne de 30 mille dinars et donnant lieu à un crédit pouvant atteindre les 500 mille dinars.

Comme précisé plus haut, le choix de la BH a été motivé par l'expertise dont elle dispose dans le financement de l'habitat (étant



Offshore en Tunisie

un modèle économique à bout de souffle ?

Dire la vérité sur l'économie nationale, crûment, sans customisation, sans chichi et sans peur, voilà ce qui manque aujourd'hui sur la scène publique. Les voix, dont celles de Aram Belhadj, Ezzeddine Saidane, Hechmi Alaya et beaucoup d'autres, semblent dissonantes dans un espace public et médiatique où pour beaucoup, la posture

de l'autruche qui met la tête dans le sable dès qu'elle se sent menacée, est la mieux adaptée. La lâcheté est devenue la règle la plus suivie, l'intelligentsia n'osent plus émettre ne serait-ce qu'un balbutiement de peur d'être jugés et condamnés sous différents prétextes ! Le capital est lâche, n'est-ce pas?

L'économie tunisienne se porte mal, et parce que de la vérité dépend notre crédibilité et du courage de dire ce qui est, nous estimons important de la dévoiler, parce que communiquer vrai est indispensable pour que notre pays prenne la bonne direction et pour que si les décideurs politiques ont été induits en erreur, apprécient peu ou mal la



Nomination

Sanofi annonce la nomination de Najla Cherif Hamdi au poste de Directeur Général Pharma de Sanofi Maroc, Tunisie, Libye.

Basée à Casablanca (Maroc), Najla Cherif Hamdi a pris ses fonctions le 15 juillet 2024 et est également chargée des activités de Sanofi Pharma (médecine générale et médecine de spécialités) en Tunisie et en Libye.

Diplômée de l'institut supérieur de Gestion de Tunis, Najla Cherif Hamdi a occupé des responsabilités dans les ressources Humaines, la qualité, les affaires publiques et le Market Access dans différents secteurs d'activité et entreprises multinationales, notamment Air Liquide, Orange, UFI group en Tunisie et à l'étranger.

Najla Cherif Hamdi a rejoint Sanofi en 2013 et a occupé le poste de Directrice des Ressources Humaines pour le Maroc, Tunisie et Libye. Elle occupait depuis 2019, le poste de Country Chair pour la Tunisie et la Libye.

Najla est également Présidente du Sephire (Syndicat des Entreprises Pharmaceutiques Innovantes et de Recherche basées en Tunisie) et membre du conseil d'administration de la Chambre de Commerce Franco-Libyenne.

Najla Cherif Hamdi est mariée et mère de 2 enfants.

situation, ils puissent rectifier le tir.

Nous avons choisi, cette fois-ci, de publier l'état des lieux de l'économie nationale publié par Hechmi Alaya, que nous prenons très souvent à témoins dans les articles publiés sur WMC parce que digne représentant des économistes Tunisiens.

S'inspirant de la célèbre citation du grand savant Galilée "Et pourtant, elle tourne" (E pur si muove!) forcé d'abjurer sa théorie mettant le soleil au cœur de notre Système solaire, Hechmi Alaya réponds ci-après à tous ceux qui prétendent que l'économie nationale se porte à merveille et que le compter sur sois lui a été bénéfique : "Et pourtant elle coule".

Ci-après son analyse :

"L'économie tunisienne continue de sombrer. En cette période de grandes chaleurs, où les regards sont absorbés par les baigneurs qui se noient, très peu se soucient de la noyade du pays. Nonobstant le déni de réalité, l'économie tunisienne se noie et n'en finit pas de sombrer dans les abysses. En témoigne, l'aggravation périlleuse de certaines tendances économiques.

La Tunisie est de moins en moins en situation de produire des richesses et ses performances

extérieures sont vraiment alarmantes. Le pays figure désormais parmi les champions de l'inflation alimentaire et lanterne rouge du développement numérique.

En l'absence de maître-nageur pour la sauver de la noyade, la société se déleste de ce qui fait sa vitalité et s'appauvrit. L'économie est de moins en moins en situation de produire des richesses. Au-delà de la médiocrité exceptionnelle de la moisson des deux dernières années, c'est un fait attesté par la recrudescence des achats à l'étranger de céréales, que le pays est de moins en moins en capacité de produire pour satisfaire sa consommation : le taux de dépendance aux céréales importées a grimpé de 70,9% en moyenne 2010-2019 à 81,6% depuis la sortie de la crise sanitaire (2021-2024).

Le déclin agricole n'a d'équivalent que celui de l'industrie. De 18,7% en 2000-2009 et 17,1% en 2010-2019, l'industrie manufacturière ne contribue désormais qu'à hauteur de 14,8% (moyenne 2021-2023) au PIB. Appréhendée à travers l'indice mensuel de l'INS, la production industrielle est en recul quasi non-stop depuis 12 mois.

Mais le plus alarmant est la baisse continue de la production d'électricité depuis la sortie de la

crise de la COVID (-11,6% entre le 1er trimestre 2024 et celui de 2021) sur fond de recul de la part du renouvelable : 4,1% de la production totale d'électricité en 2019-2020, seulement 2,4% au 1er trimestre de cette année".

La production des richesses en perte de vitesse !

Il en est de même de la production de phosphate qui en est cette année (mois de mars) à son 17ème mois de recul consécutif. Au rythme enregistré au 1er trimestre, elle ne devrait pas dépasser 3,2 millions de tonnes cette année. L'économie est de moins en moins capable de dégager un surplus exportable.

La débâcle de l'activité de production de richesses est d'ores et déjà inscrite dans les chiffres du commerce extérieur : baisse quasi continue depuis le début de l'an dernier, des importations de produits miniers, intermédiaires et d'équipement. Ils n'ont représenté au 1er semestre que 61,2% des importations totales soit, la part la plus faible depuis vingt ans.

Le déclin de notre commerce extérieur ne date pas d'hier. Il s'est aggravé considérablement ces dernières années. Les exportations du secteur offshore sont tombées cette année à un plus bas historique : 67,6% des exportations totales contre

72,3% durant les cinq années pré-covid. N'eut été la hausse sans précédent du prix de l'huile d'olive, les exportations totales seraient aujourd'hui en territoire négatif : la hausse de +2,2% sur un an en juin, correspond à 683 millions de dinars de revenus supplémentaires soit, bien moins que les 1593 millions additionnels générés entre-temps par l'huile d'olive.

Des recettes englouties dans les achats de carburants (1133 MDT supplémentaires cette année) dont la contribution au déficit commercial explose : 72,3% du déficit global après 56,3% à fin juin 2023 et 35,9% à fin juin 2022.

L'inflation loin de désarmer !

Plus que l'indice de l'ensemble des prix, c'est la hausse des prix de l'alimentation qui indique que l'inflation est loin de désarmer. Une hausse qui s'établit à mi-parcours de l'année, à plus de 10% pour l'ensemble des produits alimentaires et à plus de 11% pour les produits alimentaires libres.

Une croissance qui contraste par son ampleur, avec celle des pays de proximité qui souffrent la sécheresse au moins autant que notre pays : 2,5% en Algérie, 2,2% en Libye et -1,3% au Maroc. Une flambée qui n'est pas importée (l'indice mensuel des

prix mondiaux de l'alimentation de la banque mondiale est en recul constant depuis le début de l'an dernier : -6,1% sur un an) mais résulte d'une offre insuffisante, des politiques de préservation des marges bénéficiaires des entreprises attestée par l'insolente santé de la bourse et enfin, de la hausse des coûts salariaux.

La société tunisienne s'appauvrit. La revalorisation régulière des salaires n'a guère empêché le retournement depuis l'année 2021, de la tendance à la détérioration du pouvoir d'achat des travailleurs. Depuis le milieu de l'année 2021 et celui de cette année, la hausse de l'indice des prix de l'INS ressort à +26,8% cependant que celle des salaires minima (y compris celle qui vient d'être décrétée) n'a pris entre-temps que +14,3%. Les mêmes données de l'INS révèlent que le taux d'évolution du salaire moyen dans le secteur privé non agricole s'est établi à 5,3% en moyenne 2021-2023 contre +7,8% pour l'inflation.

Lentement mais incontestablement, le travailleur tunisien s'appauvrit d'année en année et ce, en dépit d'un distributivisme à tout va qui a porté le poids des subventions des prix des produits de base de 3,4% du PIB en moyenne 2015-2019 à 7,0% en 2021-2024 et, dans le même temps, le déficit

budgétaire de 4,7% du PIB à 7,7% du PIB.

L'appauvrissement de la société tunisienne : une spirale mortifère

La spirale mortifère de l'appauvrissement de la société tunisienne (croissance en berne, déficit budgétaire, inflation et salaires) est de moins en moins sous contrôle. Le retard dans le domaine du numérique s'accroît. Internet ne se réduit pas à Facebook. Le réseau des réseaux est un formidable moteur pour l'économie et sans doute, le principal moteur de la croissance économique pour les années à venir et, dans la mesure où il représente une vraie révolution économique et sociale, il constitue un puissant stimulant pour les réformes structurelles.

C'est dire donc, l'importance d'une bonne connexion à internet. Une connexion qui allie la rapidité et la sécurité au coût le plus bas. Or dans ce domaine, les déboires de la Tunisie illustrent l'existence de défaillances gravissimes.

Au classement du mois de juin 2024 établi par speedtest global selon la vitesse de connexion haut débit fixe, la Tunisie est rangée à la 167ème place dans le monde sur un total de 181 pays avec une vitesse de 10,27 mégabits par seconde et à la 104ème place sur 147 pays pour la vitesse de

connexion à l'internet mobile. Une « performance » qui en l'absence d'investissements, relègue les discours sur la digitalisation des services publics au rang d'une rhétorique politique sans lendemain.

« Il n'y a rien de plus élastique que l'économie » ce tableau noir n'est pas complet. Les vrais chocs -sociaux et financiers- restent à venir. L'expérience des pays latino-américains comme l'Argentine, montre que la gestion populiste à la petite semaine à coup de restrictions de changes, de laxisme monétaire et d'une économie qui sombre, peut durer pendant de longues années.

« Il n'y a rien de plus élastique que l'économie. Elle est quelque chose que tout le monde craint puisque personne ne la comprend » écrivait en 1952, le président argentin J. Péron. Faute de réformes, -devenues aujourd'hui impossibles en raison de l'enfermement du pays dans le triangle d'incompatibilités (préservation du modèle social, rejet de la mondialisation et diabolisation du secteur privé).

Le marasme économique risque de perdurer...

A.B.A

Présentation WMC + Ecoweeek n° 28 du 21 juillet 2024



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

RADIO DIASPORA TUNISIA

*the voices of
the diaspora*



in partnership with





Focus sur les PME

La BCT s'engage à soutenir les entreprises

Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale de Tunisie(BCT) a décidé, mercredi, 31 juillet 2024, de maintenir le taux directeur de la BCT inchangé à 8%.

Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale de Tunisie s'est réuni le 31 juillet 2024 et a examiné les derniers développements économiques

et financiers à l'échelle nationale et internationale. Il a passé, également, en revue l'évolution de l'activité bancaire en 2023 et au cours du premier semestre 2024 sur les plans du financement de l'économie et de la mobilisation de l'épargne, ainsi que la solidité financière et les défis à relever par le secteur bancaire au cours des prochaines années.

Au niveau des prix à la consommation, et après avoir marqué une pause au mois de mai 2024 (7,2% en glissement annuel), le taux d'inflation a légèrement augmenté pour atteindre 7,3% en juin 2024 contre 9,3% une année auparavant, en raison de l'accélération des prix des produits alimentaires frais. Quant à la mesure de l'inflation sous-jacente « hors produits

alimentaires frais et produits à prix administrés », elle poursuit sa trajectoire baissière revenant de 7,3% au mois de mai à 7,2% en juin 2024.

Au niveau du secteur extérieur, le Conseil note la poursuite de la contraction du déficit courant au premier semestre de l'année 2024 revenant à -2.388 MDT (ou -1,4% du PIB), contre -3.164 MDT (ou -2% du PIB) une année auparavant. Cette évolution est attribuable notamment à l'atténuation du déficit commercial (FOB-CAF) de 7,7% pour être ramené à -8.017 MDT et ce, en dépit de la dégradation de la balance énergétique dont le déficit s'est situé à -5.794 MDT au terme des six premiers mois de l'année en cours. Parallèlement les recettes touristiques et les revenus des travailleurs tunisiens à l'étranger se sont consolidés de 6,6% et 7,2% respectivement.

A la date du 30 juillet 2024, les avoirs nets en devises se sont élevés à 24.500 MDT (111 jours d'importation) contre 23.250 MDT (101 jours d'importation) une année auparavant. Dans ce contexte, le Conseil a examiné les voies disponibles permettant de consolider davantage le stock de réserves.

Sur le plan des financements bancaires, le Conseil a exprimé sa préoccupation quant au ralentissement de l'évolution

des crédits à l'économie, au cours de l'année 2023 et du premier semestre 2024, qui a concerné essentiellement les crédits dispensés aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux particuliers en lien avec le contexte économique et la poursuite des pressions inflationnistes. Le Conseil a souligné la nécessité de coordonner les efforts de toutes les parties prenantes pour soutenir les entreprises, assurer leur viabilité et préserver les emplois.

Parallèlement, le Conseil a noté l'évolution positive du rôle du secteur bancaire dans la mobilisation des dépôts qui ont continué à progresser au même rythme observé durant les années antérieures ; soit 8% en moyenne, et ce, à la faveur du relèvement par la BCT du taux de rémunération de l'épargne à trois reprises en 2022 et 2023. Cette situation conjuguée au ralentissement de l'évolution des crédits a contribué à l'amélioration de la situation de la liquidité bancaire.

Par ailleurs, le secteur bancaire a poursuivi ses efforts en matière de renforcement de sa solidité financière et de la couverture des risques comme en témoigne la progression continue du ratio de solvabilité global du secteur qui a dépassé le niveau de 14% (pour un ratio réglementaire

de 10%), et ce, grâce à l'amélioration de ses indicateurs de performance et des mesures proactives décidées par la BCT depuis la crise du COVID-19 pour encadrer les politiques de distribution de dividendes. Ce processus n'a pas manqué de consolider les conditions de stabilité financière et de renforcer la capacité des banques à faire face aux pressions engendrées par le regain de la montée de la part des créances classées à partir de 2023 et les défis liés à la problématique du changement climatique.

Le Conseil invite les services de la BCT à parachever dans les meilleurs délais, le processus d'adaptation du cadre prudentiel pour converger progressivement aux standards internationaux et à assurer l'intégration de la dimension environnementale et de la finance verte dans la gouvernance et les pratiques de financement bancaire.

Le Conseil considère qu'actuellement la priorité doit être accordée à la consolidation du processus désinflationniste et à la préservation de la stabilité macroéconomique et financière. Il décide de maintenir le taux directeur de la Banque Centrale de Tunisie inchangé à 8%.



La Libye, championne surprise de la connectivité en Afrique

Quelle leçon pour la Tunisie ?

Qui l'eut cru ? Selon l'indice de développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) de 2024 publié par l'Union internationale des télécommunications (UIT), la Libye, pays instable, divisé, par

l'effet de la guerre civile, entre l'Ouest et l'Est et fragmenté entre diverses milices aux objectifs concurrents, vient, contre toute attente, d'être classé premier pays d'Afrique en matière de connectivité numérique.

La Tunisie à la 8ème place

La Tunisie, qui a abrité en 2005, la 2ème phase du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), ne figure pas dans le Top des 5 premiers pays qui affichent des niveaux de développement

des TIC les plus élevés en Afrique. Ces derniers étant dans l'ordre la Libye (1ère), le Maroc (2ème), les Seychelles (3ème), l'île Maurice (4ème) et l'Afrique du Sud (5ème).

Avec un score de 77,2 points sur 100, la Tunisie arrive à la huitième position. Elle est devancée, outre par le Top 5 continental précité, par l'Algérie (80,9) et le Botswana (78,7). En Afrique du nord, la Tunisie fait mieux que l'Égypte (76,8).

Ce score classe, néanmoins, la Tunisie au-dessus de la moyenne africaine estimée à 50,3 points. Bien qu'elle ne soit pas dans le «Top 5 continental», le rapport fait état d'une progression remarquable de la Tunisie.

Ainsi, en l'espace d'une année, son indice de développement des TIC est passé de 74,1 points en 2023 à 77,2 points en 2024, soit une hausse de 3,1 points.

 **«La Libye, malgré son instabilité, est devenue le leader inattendu de la connectivité numérique en Afrique.»**

Le rapport explique cette évolution par l'augmentation du pourcentage d'individus utilisant Internet, qui est passé de 89%

en 2023 à 92,8% en 2024. Est-il besoin de rappeler ici que la moyenne mondiale est de l'ordre de 70,5%.

Cette progression est aussi due à la pénétration de la téléphonie mobile à large bande et le taux de couverture 3G à 98% et 4G à 99,5%.

La Tunisie sur la voie de réaliser de meilleurs scores

Au rayon des réformes à entreprendre pour améliorer les scores tunisiens, le rapport recommande de réduire les disparités régionales et sociales en matière d'accès et d'utilisation des TIC. Pour l'histoire, ces fractures numériques se sont manifestées de manière dramatique lors du confinement imposé par la pandémie du Corona virus Covid 19. Lors de ce confinement, le travail à distance a plus profité aux communautés connectées aux TIC et lésé celles qui en sont privées, particulièrement dans le monde rural. C'est dans cette perspective que le rapport suggère de déployer un surcroît d'efforts afin de développer l'économie numérique et de la généraliser.

A court terme, les projets en cours pour digitaliser l'administration tunisienne et pour lancer, en novembre 2024, la technologie 5G en Tunisie ne manqueront

pas d'améliorer le classement de la Tunisie. Le gouvernement tunisien mise particulièrement sur la technologie 5G qui donne accès à des débits dépassant largement ceux de la 4G, avec une haute fiabilité, tout en augmentant le nombre de connexions simultanées par surface couverte. Cette même technologie vise à supporter jusqu'à un million de mobiles au kilomètre carré (dix fois plus que la 4G).

Trois licences ont été accordées aux opérateurs ; Tunisie Telecom (opérateur public), Ooredoo Tunisie et Orange Tunisie (privés).

 **«Le développement du numérique est un enjeu majeur pour le développement économique de la Tunisie.»**

Les critères d'évaluation

Pour revenir au rapport «Measuring digital development-ICT Development Index 2024», il concerne 170 pays et territoires à travers le monde et évalue le développement des TIC en se basant sur 10 indicateurs : le pourcentage des particuliers utilisant Internet, la pénétration de la téléphonie mobile à large bande mobile, le trafic Internet à large bande mobile, le prix des



Nomination

Dans le cadre de la poursuite de son plan de transformation, l'UBCI vient d'opérer une réorganisation au niveau de son pôle business et nomme à sa tête M. Nouredine Tarhouni en tant que Directeur Général Adjoint.

Tarhouni est titulaire d'un diplôme en finances de l'Institut Supérieur de Gestion de Tunis et a poursuivi un troisième cycle à l'IFID (Institut de Financement du Développement du Maghreb Arabe).

Tarhouni a occupé plusieurs postes de haute responsabilité au sein de l'UBCI. Depuis 2020, il a été Directeur Central des Risques, membre du Comité Exécutif de la banque et Secrétaire du Comité des Risques. Au cours de ses fonctions, il a contribué de manière significative à asseoir la réputation de l'UBCI comme l'une des banques disposant de l'un des meilleurs modèles de gestion des risques dans le secteur bancaire tunisien.

Entre 2017 et 2020, M. Tarhouni a occupé le poste de Directeur Corporate & Investment Banking à la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal (BICIS), filiale de BNP Paribas. Entre 2013 et 2017, il était à la tête du Réseau Commercial de l'UBCI.

données mobiles et des services voix et le taux de possession de téléphones mobiles», assure le rapport.

Les pays listés sont évalués sur la base de scores allant de 0 à 10. Les scores des différents indicateurs sont ensuite combinés avec le même degré d'importance pour dégager un score global pour chaque pays allant, lui aussi, de 0 (absence totale de connectivité) à 100 points (connectivité optimale).

«La Tunisie doit réduire les disparités numériques et développer l'économie numérique pour ne pas être laissée pour compte.»

Connectivité universelle et connectivité significative.

Mention spéciale pour la distinction que fait le rapport 2024 entre ce qu'il appelle la connectivité universelle et la connectivité significative.

D'après la même source, «La connectivité universelle fait référence à un accès généralisé des personnes, des ménages et des communautés aux infrastructures de

communication numériques comme l'Internet, la téléphonie mobile, indépendamment de leur situation géographique (urbaine ou rurale) de leur genre et de leur éducation.

La connectivité significative va au-delà en impliquant une utilisation réelle et bénéfique de ces technologies. Cette dernière doit permettre une véritable inclusion numérique, à l'inverse d'une simple présence d'infrastructures.

Car avoir une connexion Internet ne suffit pas si on ne sait pas l'utiliser efficacement pour accéder à l'information, aux services en ligne ou aux opportunités économiques. La connectivité significative nécessite donc des compétences numériques, du contenu pertinent dans les langues locales, ainsi qu'un environnement propice qui tient compte de l'électricité, des coûts qui doivent être abordables...

La Tunisie a obtenu un score de connectivité universelle de 65 et une connectivité significative de 89,5.

A l'échelle mondiale, parmi les pays qui ont atteint un score parfait de 100 en connectivité universelle, figurent des pays comme le Qatar, Singapour et les Emirats arabes unis (EAU).

Tunisiens

Résidents à l'Étranger





Inflation

Selon la BCT, la tendance est à la baisse graduelle

La Banque centrale de Tunisie a publié, début juillet 2024, une note sur les évolutions économiques et monétaires dans le pays.

Au rayon des perspectives de l'inflation on y lit notamment : «D'après la lecture de la BCT, le rythme de décélération de l'inflation serait lent à cause, notamment, des hausses des coûts salariaux et de la présence des pressions provenant de la demande sur les capacités de production, dans plusieurs secteurs d'activité, à l'instar du secteur agricole.

Malgré une détente graduelle, l'inflation demeurera élevée à court et à moyen termes. La trajectoire désinflationniste

serait soutenue, à court terme, par la transmission des effets des baisses antérieures des prix internationaux des matières premières et des produits de base.

Selon le nouveau scénario central, l'inflation devrait s'atténuer graduellement, pour passer en dessous de la barre de 7% (en G.A.) durant le deuxième semestre 2024. En moyennes annuelles, l'inflation devrait revenir de 9,3% en 2023 à 7% en 2024, puis à 6% en 2025 ».

Apportant de l'eau au moulin de la BCT, l'économiste universitaire Arem Belhaj et l'expert Bassam Ennaifer ont déclaré dans les médias que

l'inflation « poutinienne » est de retour. Ils expliquent ce retour par l'augmentation, à l'échelle mondiale, par l'effet des guerres géopolitiques dont la guerre russo-ukrainienne, des cours de l'énergie, des matières premières et des semi-produits.

En glissement annuel (g.a.), le taux d'inflation est estimé au mois de juin à 7,3%, contre 7,2% en mai selon les dernières données publiées par l'Institut national de la statistique (INS). Il est peu probable que ce taux recule aux mois de juillet et d'août, des mois réputés pour être des périodes où la consommation est à son point culminant.

ABS



TABC accompagne les entreprises tunisiennes vers l'internationalisation en Afrique avec le projet Qawafel

La TABC a été sélectionnée pour accompagner des entreprises tunisiennes dans leurs opérations d'internationalisation et d'export vers les marchés africains cibles et ce dans le cadre de la 1e composante du projet Qawafel, a fait savoir, jeudi, l'APII (Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation).

Cette 1e composante vise à "soutenir le renforcement, la structuration et la valorisation

de l'écosystème tunisien de l'internationalisation, contribuant à la visibilité de la Tunisie et l'émergence d'initiatives innovantes tunisiennes sur les marchés prioritaires du continent africain", a précisé l'Agence.

"Les cinq secteurs choisis par le projet QAWAFEL, à savoir le BTP et services connexes, santé et pharmaceutique, enseignement supérieur, agroalimentaire et numérique/technologique (ou

autre), sont à notre sens les secteurs les plus intéressants à développer en Afrique et où la Tunisie dispose d'un savoir et une expertise reconnue sur le continent", a indiqué la TABC.

Et d'annoncer que "durant ce projet, nous allons plaider et sensibiliser en faveur de l'internationalisation du savoir-faire tunisien dans les cinq secteurs économiques à fort potentiel de croissance

vers l'Afrique et une attention particulière sera donnée aux nouvelles entreprises à fort potentiel et qui n'ont jamais fait d'opération d'export vers l'Afrique". "Il s'agit d'entreprises ou startups qui ont fait leurs preuves sur le marché local et qui ont un réel besoin d'accompagnement sur un marché extérieur qu'il ne maîtrise, celui Africain".

Dans ce cadre, la TABC a lancé un appel à candidatures pour la sélection des PME et des startups pour son programme "TABC : Your house un Africa". Le Deadline de la réception des dossiers a été fixé au 15 Aout 2024. « TABC : Your House in Africa » vise à développer l'export et l'internationalisation des entreprises et startups Tunisiennes sur le marché Africain, en s'ouvrant sur des opérateurs à fort potentiel et qui n'ont pas exporté en Afrique. Le projet contient plusieurs phases dont la première, objet de cet appel, consiste à sélectionner 50 entreprises et startups, des secteurs ciblés par Qawafel.

L'étape suivante sera de choisir parmi les structures sélectionnées 25 entreprises et startups pour un accompagnement gratuit durant une année sur les marchés du Sénégal et la RDC. Une attention particulière sera donnée aux entreprises vertes et/ou dirigées par des femmes.



Comment les PME tunisiennes peuvent-elles bénéficier d'un soutien financier ?

Le comité de gestion de la ligne de dotation de soutien à la restructuration financière des petites et moyennes entreprises (PME) vient d'adopter 19 dossiers d'entreprises.

Ces dossiers ont été examinés lors d'une réunion présidée, vendredi, par la ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Fatma Thabet Chiboub. Ces entreprises qui ont bénéficié de 40 millions de dinars dans le cadre de programmes de

restructuration financière et économique sont implantées dans sept gouvernorats et opèrent dans les secteurs des services, des industries alimentaires et des industries diverses, a indiqué le ministère de l'Industrie, dans un communiqué.

Au total, les engagements de l'Etat dans le cadre de cette ligné ont atteint 326,855 millions de dinars répartis sur les crédits de rééchelonnement (276,249 millions de dinars), le suivi de l'exécution du programme de

restructuration financière (70,2 millions de dinars), les opérations de restructuration du capital (49,314 millions de dinars) et l'étude du diagnostic financier et économique et les opérations d'accompagnement (1,222 million de dinars).

Peut bénéficier des interventions de la ligne de dotation pour l'appui et la relance des petites et moyennes entreprises, toute petite et moyenne entreprise dont

la valeur des actifs immobilisés bruts varie entre 100 mille dinars et 15 millions de dinars à l'exception des entreprises exerçant dans le secteur du commerce, le secteur de la promotion immobilière, le secteur financier et le secteur des hydrocarbures, a t-on rappelé.

Il s'agit également des PME qui rencontrent des difficultés financières, qui sont entrées en activité depuis au moins une année, et celles qui tiennent

une comptabilité conforme à la réglementation en vigueur, a t-on ajouté.

Le ministère a appelé dans ce cadre les entreprises qui répondent à ces conditions qui veulent bénéficier des interventions de la ligne de dotation à déposer leurs demandes auprès de la direction générale de la promotion des petites et moyennes entreprises.



Investissements étrangers Pour une stratégie de «branding» pour la Tunisie



NOUVEAU
numéro
À TÉLÉCHARGER





Tunisie

Six protocoles d'accord pour le développement de l'hydrogène vert d'ici 2050

Six protocoles d'accord pour la production d'hydrogène vert en Tunisie ont été signés, lundi, 29 juillet 2024, à Tunis, en présence de la ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Fatma Thabet Chiboub.

Dans un communiqué publié par le département de l'industrie, ces accords ont été paraphés entre la Tunisie et plusieurs sociétés étrangères à savoir :

Le holding du groupe britannique et maltais « TUNUR », la société norvégienne « AKER Horizons » et

le groupe autrichien « Verbund ».

- La société britannique « Savannah Energy ».
- La société « Hydrogène de France ».
- La société française « Amarenco » et la société jordanienne « H2 Global ».
- La société belge « DEME Energy ».
- La société allemande « Abo Energy ».

La Tunisie ambitionne, à travers la signature de ces accords, à concrétiser la stratégie nationale pour le développement de

l'Hydrogène Vert et de ses produits dérivés en Tunisie à l'horizon 2050 en vue d'attirer les investissements locaux et d'exploiter les infrastructures industrielles et énergétiques disponibles.

Cette stratégie prévoit la production de 8,3 millions de tonnes d'hydrogène vert et de ses dérivés à l'horizon 2050, dont 2,3 millions de tonnes destinées au marché local et 6 millions de tonnes à l'exportation (d'une valeur d'investissement totale d'environ 120 milliards d'euros).



Demande de Fret Aérien en hausse

Une performance exceptionnelle en 2024

31 juillet 2024 : L'Association internationale du transport aérien (IATA) a révélé les dernières données sur le fret aérien pour les marchés mondiaux en juillet 2024, montrant une croissance continue de la demande de fret. Cette croissance a conduit à une performance exceptionnelle au cours du premier semestre de l'année, surpassant les niveaux de 2023 et 2022, et même les records de 2021.

La demande totale, mesurée en tonnes-kilomètres de fret, a augmenté de 14,1 % par rapport à juin 2023 (15,6 % pour les opérations internationales). C'est le septième mois consécutif de croissance annuelle à deux chiffres. La capacité, mesurée en tonnes-kilomètres disponibles, a augmenté de 8,8 % par rapport à juin 2023 (10,8 % pour les opérations internationales). La demande totale pour le premier semestre de l'année a augmenté

de 13,4 % par rapport au premier semestre de 2023, de 4,3 % par rapport au premier semestre de 2022 et de 0,02 % par rapport au premier semestre de 2021.

Willie Walsh, directeur général de l'IATA, a déclaré : « La demande de fret aérien a considérablement augmenté en juin, avec des facteurs positifs dans toutes les régions et les principales routes commerciales, enregistrant une performance

record au premier semestre de l'année. Les principales raisons de cette croissance incluent les restrictions sur le fret maritime et le boom du commerce électronique. Le secteur est resté largement à l'abri des défis politiques et économiques en cours, y compris le renforcement des contrôles douaniers aux États-Unis sur les livraisons de commerce électronique en provenance de Chine. Le fret aérien semble bien positionné pour continuer à afficher de solides performances au second semestre 2024. »

Facteurs influençant l'environnement opérationnel:

- En juin, l'indice des directeurs d'achat (PMI) pour la production industrielle mondiale a augmenté à 52,3, tandis que l'indice des nouvelles commandes à l'exportation a légèrement diminué, passant sous la barre des 50 à 49,3.
- Le commerce mondial transfrontalier a augmenté de 0,1 % en mai, tandis que la production industrielle est restée stable par rapport au

mois précédent.

- L'inflation a montré des résultats mitigés en juin. Les taux d'inflation dans l'Union européenne et au Japon sont restés stables à 2,6 % et 2,8 % respectivement, tandis qu'aux États-Unis, ils ont diminué à 3,0 %. En Chine, le taux d'inflation est resté proche de zéro (0,3 %), reflétant une faible demande intérieure due à un chômage élevé, une croissance lente des revenus et une crise dans le secteur immobilier, une tendance qui persiste depuis 2023.





Le voyage aérien mondial connaît une forte augmentation en juin 2024

31 juillet 2024 - L'Association internationale du transport aérien (IATA) a publié les données de juin 2024 pour le secteur des voyages aériens mondiaux. Voici les points saillants :

La demande totale de voyages (mesurée en revenus-passagers-kilomètres) a augmenté de 9,1 % par rapport à juin 2023, tandis que la capacité totale (mesurée en sièges disponibles par kilomètre) a augmenté de

8,5 % en glissement annuel. Le coefficient de remplissage en juin s'est établi à 85,0 %, en hausse de 0,5 point de pourcentage par rapport à la même période l'an dernier. La demande mondiale de voyages a augmenté de 12,3 % par rapport à juin 2023, tandis que la capacité a augmenté de 12,7 % en glissement annuel.

Le coefficient de remplissage s'est amélioré à 85,0 %, en baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport à juin 2023. La demande domestique

de voyages a augmenté de 4,3 % par rapport à juin 2023, et la capacité a augmenté de 2,1 % en glissement annuel, avec un coefficient de remplissage de 85,0 %, en hausse de 1,7 point de pourcentage par rapport à juin 2023.

Willie Walsh, directeur général de l'IATA, a déclaré : « Toutes les régions ont enregistré une croissance de la demande avec le début de la saison estivale de voyage dans l'hémisphère nord en juin. Avec une capacité globale

de demande en ralentissement, nous avons vu un coefficient de remplissage de 85 % pour les opérations domestiques et internationales. Opérer avec de tels coefficients de remplissage élevés est à la fois bénéfique et difficile. Il est donc crucial que toutes les parties prenantes travaillent efficacement pour minimiser les retards et garantir que les passagers arrivent à destination à temps. »

Walsh a ajouté : « Avec les Jeux Olympiques de Paris, nous sommes fiers du rôle continu que joue l'industrie aéronautique en soutenant cet événement en transportant de nombreux athlètes, fans et officiels, rappelant ainsi la capacité de l'aviation à transformer notre monde en une communauté mondiale. Nous souhaitons à la France beaucoup de succès dans l'accueil des Jeux et encourageons tous les athlètes à donner le meilleur d'eux-mêmes dans les semaines à venir. »

Détails des marchés de voyages aériens mondiaux par région

Toutes les régions ont enregistré une forte croissance des marchés de passagers internationaux en juin 2024 par rapport à juin 2023.

- Les compagnies aériennes du Moyen-Orient ont enregistré une augmentation de 9,6

% en glissement annuel de la demande de voyages. La capacité a augmenté de 9,4 % en glissement annuel, et le coefficient de remplissage s'est établi à 79,7 %, en hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport à juin 2023.

- Les compagnies aériennes de la région Asie-Pacifique ont enregistré une forte croissance avec une augmentation de 22,6 % en glissement annuel de la demande de voyages. La capacité a augmenté de 22,9 % en glissement annuel, et le coefficient de remplissage s'est établi à 83,0 %, en baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport à juin 2023. La ligne commerciale Afrique-Asie a enregistré la croissance la plus rapide avec une augmentation de 38,1 %.
- Les compagnies aériennes européennes ont enregistré une augmentation de 9,1 % en glissement annuel de la demande de voyages. La capacité a augmenté de 9,8 % en glissement annuel, et le coefficient de remplissage s'est établi à 87,4 %, en baisse de 0,6 point de pourcentage par rapport à juin 2023.
- Les compagnies aériennes d'Amérique du Nord ont

enregistré la plus faible croissance de la demande de voyages parmi toutes les régions, avec une augmentation de 6,6 % en glissement annuel. La capacité a augmenté de 8,6 % en glissement annuel, et le coefficient de remplissage s'est établi à 88,7 %, en baisse de 1,6 point de pourcentage par rapport à juin 2023, le plus élevé de toutes les régions.

- Les compagnies aériennes d'Amérique latine ont enregistré une augmentation de 15,3 % en glissement annuel de la demande de voyages. La capacité a augmenté de 15,6 % en glissement annuel, et le coefficient de remplissage s'est établi à 85,1 %, en baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport à juin 2023.
- Les compagnies aériennes africaines ont enregistré une augmentation de 16,9 % en glissement annuel de la demande de voyages. La capacité a augmenté de 5,8 % en glissement annuel, et le coefficient de remplissage a augmenté à 77,0 %, en hausse de 7,4 points de pourcentage par rapport à juin 2023, la plus forte augmentation de coefficient de remplissage parmi toutes les régions.



 **ATB PAY**

Retirez votre argent
بتاليفونك تقضي شورك

Download on the
 App Store

EXPLORE IT ON
 AppGallery

GET IT ON
 Google Play


ATB



BTE

Augmentation de capital en numéraire

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Banque de Tunisie et des Emirats « BTE » réunie le 30/04/2024 a décidé d'augmenter le capital social de la banque de 24 099 840D en numéraire pour le porter de 90 000 000D à 114 099 840D, et ce par l'émission de 1 204 992 actions ordinaires nouvelles de nominal 20D à raison de 4 184

actions nouvelles pour 15 625 actions anciennes au prix de 20D l'action à souscrire et à libérer intégralement à la souscription. La présente augmentation de capital est réservée à tous les actionnaires de la banque qu'ils soient propriétaires d'actions ordinaires ou d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

Ainsi, les titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote bénéficient dans les mêmes conditions que les actionnaires ordinaires d'un droit préférentiel de souscription et ont le droit de souscrire à la présente augmentation de capital dans une proportion équivalente à leur participation au capital avant augmentation.

Avez-vous une solution innovante pour l'agriculture ? Participez à Green'TIC 2024 ?



L'APIA a lancé un appel à candidatures pour la participation à la 3ème édition de "Green 'TIC 2024", Concours national des meilleures solutions TIC/IA appliquées à l'agriculture, à la pêche, à l'agroalimentaire et les services liés.

L'Agence de promotion des investissements agricoles a précisé, le 2 août, que la date limite pour la réception des candidatures est fixée au samedi 31 courant (inclus). "Organisé sous l'égide du ministère de

l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, ce concours concerne les porteurs de solutions technologiques et les développeurs pouvant intégrer les TICs / IA dans l'amélioration des systèmes alimentaires pour une agriculture résiliente au changement climatique".

Les candidats qui peuvent participer à ce concours sont les « Start up », c'est-à-dire toute jeune entreprise tunisienne en phase de démarrage (ayant moins de 8 ans), représentée par une personne ou une

équipe de personnes avec un porteur de projet principal, de nationalité tunisienne. Le projet doit porter sur la création, ou le développement d'un produit ou un procédé innovant en matière de technologies de l'information et de la communication TIC/IA appliquées à l'agriculture, à la pêche, à l'agroalimentaire et les services liés.

Ce concours est également destiné à toute personne physique de nationalité tunisienne résidant en Tunisie ou à l'étranger et travaillant sur un projet de solutions appliquées à l'agriculture, à la pêche, à l'agroalimentaire et les services liés.

"Green 'TIC 2024" est organisé en marge du Salon international de l'investissement agricole et de la technologie "SIAT'2024", dont la 15ème édition se tiendra du 30 octobre au 2 novembre 2024, sous le thème " l'innovation pour un investissement résilient, inclusif et durable ".



Réhabilitation des Écoles

Rencontre entre la Ministre de l'Éducation et le DG de QNB Tunisie

La réhabilitation de l'infrastructure d'un nombre d'établissements scolaires dans le cadre des préparatifs de l'année scolaire 2024-2025 a été au centre d'une rencontre, hier jeudi, entre la ministre de l'éducation Saloua Abassi et le directeur général de la Qatar National Bank (QNB Tunisie) Lotfi Debbabi.

Au cours de cet entretien, les deux parties ont passé en revue les moyens et mécanismes permettant de hisser la coopération dans le secteur

éducatif, selon un communiqué publié par le ministère de l'éducation.

A noter qu'au cours d'une rencontre avec la ministre de l'éducation en mai dernier, un nombre de directeurs de banques avaient exprimé leur disposition à contribuer au financement des initiatives dans le secteur éducatif en Tunisie et à soutenir les projets futurs du ministère de l'éducation.

L'entretien a permis de débattre

des moyens susceptibles de renforcer la coopération entre les secteurs financiers et éducatifs et de financer les projets éducatifs à même d'améliorer la qualité de l'enseignement.

A noter que le ministère de l'éducation accorde un intérêt au partenariat entre les secteurs publics et privés pour le développement de l'infrastructure scolaire et l'utilisation des technologies modernes dans les écoles publiques.



Mohamed El Haj El Fehri Mehrez

Propos d'un patron (2)

Les clefs de la réussite dans les affaires, selon l'ex-patron de «Judy», «un projet n'est ni facile ni difficile, il y a seulement des conditions de réussite à réunir". De même, «on ne peut pas lancer de projet sans connaître ce qui se passe dans le monde». Ceux-ci sont parmi les principes

qui ont guidé Mohamed El Haj Fehri Mehrez dans sa longue vie d'homme d'affaires.

«J'ai tissé ma réussite avec les fils de l'échec et des déceptions»

Ces propos profonds et sages ne sont pas le fruit de l'esprit fécond

d'un théoricien du management, mais ceux d'un homme qui a le courage et la modestie de reconnaître qu'il n'a pas le bac et qu'il est un «self-made man» : Mohamed El Haj Fehri Mehrez, fondateur et ancien patron de «Judy».

S'adressant mercredi 20 septembre à un groupe de jeunes dirigeants d'entreprises, affiliés au Centre des Jeunes Dirigeants (CJD), relevant de l'UTICA, El Haj Fehri Mehrez a énuméré les clefs de la réussite dans les affaires ainsi que sa longue carrière qui lui a permis de l'apprendre.

D'abord, souligne celui qui se définit aujourd'hui comme un «chômeur de luxe», «un projet n'est ni facile ni difficile, il y a seulement des conditions» de réussite à réunir. Ainsi, «on ne peut pas lancer de projet sans connaître ce qui se passe dans le monde. Pour cela, il faut visiter les expositions internationales pour observer, noter et analyser au retour tout ce qui se fait ailleurs». Le premier d'entre eux est la chance, mais «la chance existe pour ceux qui s'accrochent». Mais Mohamed El Haj Fehri Mehrez a sa propre vision de la chose : «la chance c'est la confiance puissance trois : confiance en soi, savoir gagner la confiance des autres et savoir à qui donner sa confiance».

D'autres clefs non négligeables de la réussite sont la persévérance, l'audace, le sens de l'initiative et le dur labeur. «Je n'ai jamais, dans ma vie, travaillé moins de 18 heures par jour. Il m'est même arrivé de remplacer le gardien lorsque celui-ci voulait,

par exemple, passer l'Aïd avec sa famille», insiste Mohamed El Haj Fehri Mehrez.

Autre leçon apprise : «Il ne faut pas se laisser guider par les sentiments dans les affaires –ce qui implique, par exemple, de ne jamais employer des parents, des amis ou des enfants d'amis. Faites fonctionner les mécanismes de l'entreprise».

Enfin, conseille l'orateur, il ne faut pas oublier que seulement cinq minutes séparent «l'échec de la réussite : le temps d'une décision».

Après une carrière d'une cinquantaine d'années, Mohamed El Haj Fehri Mehrez en est arrivé aussi à la conclusion qu'un chef d'entreprise doit aussi être exemplaire dans son comportement personnel et pas seulement dans sa manière de gérer ses affaires.

Premier précepte : «un chef doit se réveiller tôt et donner l'exemple en étant le premier à arriver au bureau et le dernier à partir». Ensuite, «il doit avoir la barbe rasée, être bien habillé et avoir les chaussures cirées». Troisième précepte : «il faut être sportif, au niveau tant du corps que de l'esprit». Enfin, un chef doit savoir garder son sang-froid, car «si le chef panique» tout le monde en fera de même.

Au crépuscule d'un parcours très riche, l'ancien patron de «Judy» devient aussi un petit peu philosophe : «L'amitié a coulé dans les intérêts». Mais lui continue de penser qu'il est nécessaire «de reconnaître ce qu'on doit aux autres». La vie de celui dont la «satisfaction est d'avoir réussi mon projet et mes enfants» peut servir de leçon non seulement aux jeunes entrepreneurs mais également aux plus âgés, notamment sur la manière de réussir le passage du témoin à sa descendance. Mohamed El Haj Fehri Mehrez s'est effacé progressivement au profit de ses trois enfants formés tous dans de grandes écoles. «Je leur ai transmis la gestion à 55, mes pouvoirs à 60 ans et à 62 je leur ai cédé tous mes biens».

Mais l'exercice est loin d'avoir été facile, surtout pour l'ego, admet ce patron à la retraite. «Lorsque j'étais aux commandes, on lavait ma voiture avec beaucoup de soin -on l'aurait léché avec la langue pour la lustrer-, et je recevais les journaux chez moi tôt le matin. Depuis que je suis à la retraite, il me faut emmener ma voiture au kiosque pour la faire laver et lorsqu'on se rappelle de m'envoyer les journaux, ils me parviennent en retard».



Épargne

Placements

Épargne retraite

Le Guide
2024

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

06/08/2024

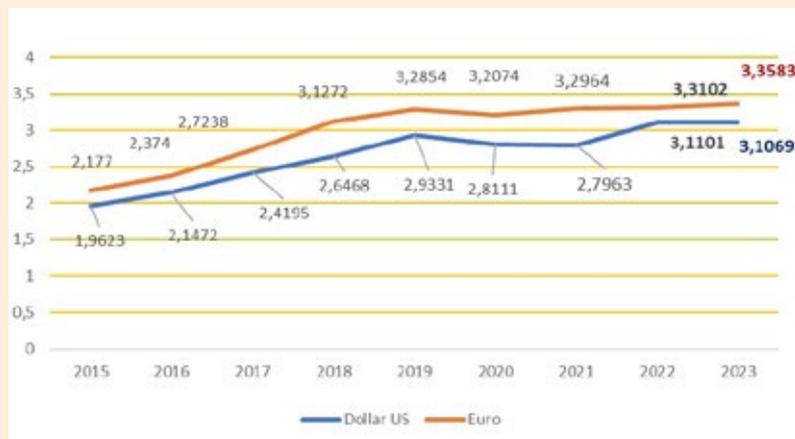
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2291
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,2317
DOLLAR DES USA	USD	1	3,0821
LIVRE STERLING	GBP	1	3,9205
YEN JAPONAIS	JPY	1000	21,2932
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,1351
FRANC SUISSE	CHF	10	36,1381
EURO	EUR	1	3,3584
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6435
Yuan Chinois	CNY	1	0,4320

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,1235	3,4261
6 MOIS	3,1644	3,4811

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2023



8,00%
TMM
07/08/2024

7,98%
TID
07/08/2024

8,00%
TMM
Aout 2024

7,00%
TRE
Aout 2024

24,635
Milliard
Avoirs en devise
07/08/2024

112
Jours
d'importations
07/08/2024





HORS-SÉRIE



L'Entreprise Digitale

Baisse alarmante du taux de remplissage des barrages en Tunisie en 2024



Le taux de remplissage des barrages en Tunisie (du Nord, du Centre et du Cap-bon) a atteint 26,6%, à la date du 26 juillet 2024, pour une quantité totale d'eau de 625,464 millions de mètres cubes (m³), selon un rapport sur "la situation hydraulique des barrages" publiée par l'Observatoire national de l'agriculture (ONAGRI).

Il en ressort qu'une baisse de 20,70% des réserves en eau dans ces barrages a été enregistrée, en comparaison avec la même date de l'année précédente, représentant 163,319 millions de m³. Par rapport à la moyenne des 3 dernières années (844,540 millions de m³), "une diminution de 25,9 % (-219,076 m³) du stock en eau dans les barrages a été constatée par l'Observatoire.

Toujours à la date du 26 juillet 2024, la répartition de ce stock entre les 10 principaux barrages montre que les quantités les plus importantes sont collectées dans les barrages du Nord, notamment les barrage de Sidi Salem (dont le niveau est de 115 m), soit 142,233 millions de m³ d'eau, enregistrant un taux de remplissage de 25%, de Sidi El Barrak: 113,598 millions de m³, avec un taux de remplissage de 40%, et de Bouhertma: 55,538 millions de m³, avec un taux de remplissage de 38%, d'après les indicateurs publiés par l'Observatoire.

Quant au Centre, les plus importantes quantités d'eau ont été enregistrées dans les barrages de Sidi Saad: 22,304 millions de m³, avec un taux de remplissage

de 17%, de Bir Mcherga, avec un stock d'eau de 7,719 millions de m³, représentant un taux de remplissage de 19% et de Nebhana, collectant des réserves en eau de l'ordre de 2,131 millions de m³, avec un taux de remplissage de seulement 3%.

Durant la saison actuelle, les apports globaux des barrages sont de l'ordre de 650,469 millions de m³, par rapport à une moyenne de la période de 1 775, 165 million de m³, soit une baisse de – 1 124,696 million de m³.

Le total des utilisations et des lâchers d'eau des barrages durant la journée du 26 juillet courant, est de 1,806 million de m³, répartis entre les barrages du Nord avec un volume de 1,742 million de m³, du Centre (0,004 million de m³) et du Cap-bon (0,060 million de m³).

Enfin, jusqu'au 26 juillet courant, le total de l'approvisionnement en eau du lac Ichkeul durant la saison actuelle s'élève à 1,771 million de m³, contre un total de 0,373 million de m³, durant la saison écoulée à la même date.



Population

L'Europe face à un déclin démographique sans précédent

La population européenne est en train de s'effondrer à un rythme alarmant. Le nombre de décès dépasse largement celui des naissances, et ce phénomène, enclenché dès les années 1970, s'est accéléré de manière vertigineuse ces dernières années. En 2023, l'Union européenne a enregistré un déficit naturel de plus d'un million de personnes, soit l'équivalent de près de douze villes moyennes qui auraient disparu.

Ce déclin démographique, aggravé par un taux de fécondité historiquement bas, est une réalité pour la plupart des pays européens, y compris la France, longtemps considérée comme un modèle en matière de natalité.

Les causes de cette situation sont multiples : allongement de l'espérance de vie, baisse de la fécondité, vieillissement de la population, mais aussi des choix politiques et sociétaux qui ont découragé la parentalité.

Les conséquences de ce déclin sont considérables et touchent tous les aspects de la société : économie, système de retraite, politique, culture. Un vieillissement rapide de la population entraîne une diminution de la main-d'œuvre, une augmentation des dépenses de santé et une perte de dynamisme économique. Sur le plan politique, le poids de l'Europe dans le monde risque de s'amenuiser, alors que les autres continents connaissent une croissance démographique soutenue.

L'immigration, bien qu'elle puisse en partie compenser la baisse de la natalité, ne constitue pas une solution durable. Les projections de l'ONU peignent un tableau sombre de l'avenir de l'Europe : d'ici 2100, le continent pourrait perdre plus de 150 millions d'habitants et ne représenter plus que 6% de la population mondiale.

Face à cette situation critique, il est urgent de prendre des mesures pour inverser la tendance. Cela passe par des politiques familiales ambitieuses, une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, ainsi qu'une réflexion approfondie sur les valeurs et les modèles de société que nous voulons transmettre aux générations futures.

Sfax - Gargour

Inauguration d'une station de dessalement



"Les stations de dessalement d'eau de mer qu'elles soient à Djerba, à Zarrat (gouvernorat de Gabès), à Sfax ou à Sousse, s'inscrivent dans le cadre de la politique de l'Etat tunisien pour une meilleure gestion des changements climatiques, a affirmé le ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, Abdelmonem Belati.

Il a ajouté lundi, dans une déclaration aux médias à l'occasion de la mise en exploitation de la première unité de la station de dessalement d'eau de mer à Gargour (Sfax), d'une

capacité de production de 25 mille mètres cubes (m³) par jour, que « la bonne interaction face au changement climatique ne réside pas seulement dans des projets de dessalement de l'eau de mer, mais il y a des stations de dessalement d'eau souterraine qui sont devenues très salines à cause des années successives de sécheresse ».

Et de poursuivre qu'afin d'assurer une meilleure gestion face à la situation actuelle du changement climatique et des années successives de sécheresse, en fournissant des réserves d'eau

tant au Sahel qu'à Grand Tunis, ou à Sfax, la politique de l'État tunisien est désormais basée sur ce qu'on appelle la collecte d'eau. Il s'agit de créer deux réservoirs d'eau dans les régions de Kalâa et Saïda, dont les travaux de réalisation ont atteint respectivement 85% et 95%, ainsi que la création de 4 barrages qui entreront bientôt en production".

A rappeler que le directeur central de la station de dessalement d'eau de mer à Gargour, Mohamed Zaara avait indiqué dans une déclaration à l'Agence TAP que la première unité de la station entrera en service avant la fin du mois de juillet courant, avec une capacité de 25 milles m³ par jour.

Et de préciser que les trois autres unités seront opérationnelles, successivement, avec la même capacité que la première unité, de sorte que la capacité totale de la station de dessalement d'eau de mer de Gargour à Sfax, avec ses quatre unités, passera à partir du mois de septembre prochain, à 100 mille mètres ³ par jour.



Palais Ennejma Ezzahra

Une expérience immersive et numérique pour découvrir le patrimoine musical tunisien

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de développement d'une expérience immersive au musée des instruments de Musique du Palais Ennejma Ezzahra, une collaboration, mise en œuvre entre le Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes (CMAM) et le Centre international de Tunis pour l'Économie Culturelle Numérique (TICDCE), a consisté en le lancement au

mois de juillet des opérations de scan 3D d'une sélection d'instruments de musique.

Il s'agit, selon le TICDCE, d'une première étape vers le développement d'une visite immersive innovante utilisant les réalités mixte et augmentée, réalisée par une jeune startup tunisienne. Cette visite sera installée à l'intérieur du palais

et diffusée au niveau national via le programme "MADAD" du TICDCE.

L'objectif de ce partenariat est de connecter la jeunesse tunisienne à son patrimoine musical à travers du contenu numérique retraçant une partie de l'histoire de la musique tunisienne via les événements, les personnalités, et les instruments au Musée des

instruments de musique (MIM) au Palais Ennejma Ezzahra.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet de Conservation des Instruments de Musique au Palais Ennejma Ezzahra (2022-2025), financé par le CMAM, le Fonds des Ambassadeurs pour la Préservation du Patrimoine Culturel (AFCP) et l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique en Tunisie.

Le projet de conservation des instruments de musique au Palais Ennejma Ezzahra devrait être fin prêt en juin 2025.

Ce projet qui devrait être fin prêt en juin 2025 permettra au CMAM d'assurer la conservation à long terme et la mise en valeur de sa collection unique de plus de 320 instruments de musique dont les origines diverses témoignent de la richesse du patrimoine musical. L'objectif principal du projet consiste à mener une action globale qui comprend l'assainissement et la restauration des instruments, la mise en place d'un système de gestion de la collection du MIM selon les standards internationaux et la réhabilitation et la mise à niveau de ses réserves.

Le projet a également l'ambition d'impliquer la jeunesse tunisienne dans la préservation et la mise en valeur de son riche patrimoine musical et ce à travers la formation

d'une nouvelle génération de conservateurs d'instruments de musique et la mobilisation de la jeunesse pour développer des contenus culturels, notamment numériques, mettant en valeur le patrimoine musical tunisien. Il s'agit d'encourager les jeunes actifs dans le secteur culturel (artistes, industries culturelles et créatives, etc.) à créer et à diffuser de nouveaux contenus numériques.

Créé en 1992 dans le sillage du lancement du Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes (CMAM), le musée des instruments de musique (MIM) abrite des collections qui regroupent 320 pièces qui, en plus de la collection personnelle du baron Rodolphe d'Erlanger, sont le fruit d'opérations d'acquisitions et de dons effectués par des institutions locales et étrangères et des personnes physiques.

Le MIM détient des instruments provenant du Maghreb, du Proche Orient et d'Asie et la collection la plus complète, réunie à ce jour, des instruments de musique en usage en Tunisie. La collection tunisienne renferme des spécimens appartenant à différents genres musicaux et ayant une grande valeur organologique, esthétique et historique.



«Cent et une Femmes»

Le centre de recherches, d'études, de documentation et d'information sur la femme (CREDIF) a lancé la plateforme numérique de l'encyclopédie des femmes tunisiennes " Cent et une femmes" pour faire connaître le parcours exceptionnel des femmes ayant marqué l'histoire de la Tunisie, a annoncé le ministère de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées dans un communiqué publié jeudi.

Cette encyclopédie constitue le premier support scientifique qui relate le parcours des femmes au fil de l'histoire, telles que Elyssa, la Kahena, Aroua la kairouanaise, Fatma El Fehria et Jazia Helalia, et des icônes féminines au cours de la période contemporaine à l'instar de Maya Jeribi, Ahlem Belhaj, Lina Ben Mhenni, Néjiba Hamrouni et autres, a indiqué le ministère de la femme, précisant que le lancement de cette plateforme numérique s'inscrit dans le cadre de la célébration du 68e anniversaire de la fête de la femme.

Traduite en français et en anglais, cette encyclopédie comprend 128 biographies de femmes tunisiennes, leaders en matière de l'histoire, des lettres, des sciences expérimentales et sociales, des sciences économiques, de militantisme et d'engagement ayant contribué à façonner l'histoire de la Tunisie dans ses différentes phases.

LES 100 JOURS SAKAN



**DES CRÉDITS IMMOBILIERS
AUX TAUX LES PLUS AVANTAGEUX**



ATB

البنك العربي لتونس

@ArabTunisianBank



www.atb.tn



Tourisme

La Tunisie... le ciel bleu et l'air frais

"La Tunisie... le ciel bleu et l'air frais ..., le désert, la mer, la forêt et les villes historiques ...", s'est exprimée, très enthousiaste, la journaliste Yashin du quotidien "du peuple", paraissant en anglais, quand elle a su que son interlocutrice est Tunisienne. Elle a ainsi résumé en peu de mots tous les facteurs qui incitent à visiter la Tunisie, à la première occasion, accompagnée de son ami, d'autant plus que

plusieurs de ses connaissances lui ont conseillé de choisir cette destination qu'ils ont découverte pendant les vacances du printemps chinois (janvier-février).

Ran Lee, professeure de piano à Pékin qui a passé 10 jours en Tunisie avec sa mère pendant les vacances de printemps, s'est dite "très surprise de l'esprit ouvert des Tunisiens et de leur

vie moderne dans les différentes régions qu'elle a visitées, du nord au sud du pays".

Elle a noté que la langue n'a pas été un obstacle dans ses relations avec les Tunisiens, se remémorant qu'elle a été accueillie chaleureusement par les citoyens qui n'ont pas hésité à prendre des photos avec le groupe chinois.

Et de qualifier sa première visite en Tunisie de "voyage merveilleux", d'autant plus que la nature de la Tunisie est variée et les touristes peuvent se promener dans les forêts pour profiter de la beauté de la nature au nord et des belles plages de la Méditerranée, ainsi que des programmes d'animation dans le désert.

"La Tunisie est un très beau pays, j'ai passé des jours inoubliables avec ma mère et j'envisage sérieusement de revenir le plus tôt possible durant l'été", a-t-elle dit.

Selon Taoo Qingyuan, ingénieure retraitée qui a visité également la Tunisie, au cours du mois de février, la chose la "plus belle" qui a attiré son attention lors de son voyage en Tunisie sont les monuments historiques et le patrimoine, véritable témoignage des civilisations que le pays a connues, soulignant que les Chinois s'alignent sont l'un des peuples les plus intéressés par l'histoire et le tourisme culturel.

Elle a poursuivi, dans une déclaration à l'agence TAP, qu'elle a profité de la vue du ciel bleu dont elle est privée à Pékin, à cause de la pollution dont souffre la capitale chinoise. Elle a également mis l'accent sur la beauté de l'architecture tunisienne et le développement urbain des différentes villes ainsi que leur propreté, disant qu'"elle

a passé d'agréables journées avec le peuple tunisien qui est très ouvert sur les différentes religions et cultures.

Le marché chinois figure parmi l'un des plus grands marchés touristiques du monde dans un pays qui compte plus d'un milliard et 400 millions d'habitants. Le nombre de touristes chinois a augmenté, au cours des cinq dernières années, passant de 83 millions à plus de 130 millions, ce qui est un indicateur de l'évolution du niveau de vie des chinois, bien classés au niveau des dépenses et les plus attirés dans le monde par le tourisme culturel dans le monde.

Pour la Tunisie, le marché chinois a enregistré une hausse de 160% avec l'arrivée en 2017 de 8.000 touristes chinois contre environ 7.000 visiteurs, en 2016. Ces indicateurs sont considérés faibles par rapport au marché du tourisme chinois lequel est estimé à plus de 130 millions de touristes.

Selon les prévisions, le nombre de touristes chinois qui se rendront en Tunisie devrait atteindre 50.000 à l'horizon 2020.

Il est à noter qu'en vue de renforcer les échanges touristiques entre la Tunisie et la Chine et de mieux promouvoir la Tunisie comme une nouvelle destination pour les chinois, l'Office national du

tourisme tunisien (ONTT) et la société du tourisme des jeunes chinois ont signé, le 30 janvier 2018, à Pékin, un accord de coopération stratégique, en présence de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat Salma Elloumi.

De même, la Tunisie a accueilli, le 20 février 2018, le premier vol touristique en provenance de la Chine, avec à son bord plus de 200 touristes chinois, une opération organisée suite à une série de rencontres tenues entre la ministre du tourisme et de l'artisanat, les responsables de l'Instance nationale chinoise du tourisme et un certain nombre de tours opérateurs.

Dans ce contexte, l'Ambassadeur de la Tunisie à Pékin, Dhia Khaled a indiqué, dans une déclaration aux médias en marge de la participation tunisienne à la 14ème édition du salon international du tourisme et des voyages de la Chine (16 au 18 avril 2018), à Pékin, que la demande des touristes chinois pour effectuer des visites en Tunisie a connu une forte hausse, notamment après l'exemption de visa d'entrée pour les citoyens chinois.

Cette décision a permis d'accroître le nombre des touristes chinois avec une hausse de 60% au cours du premier trimestre de 2018. Depuis l'année

2017, les touristes de nationalité chinoise ont été exonérés de visa d'entrée sur le territoire tunisien à condition d'être muni d'un billet aller-retour et d'une réservation dans un hôtel valable pour une durée de 90 jours, l'objectif étant d'attirer davantage les touristes chinois vers la destination tunisienne.

Par ailleurs, l'Ambassadeur de Tunisie à Pékin a précisé que la Tunisie est en train d'élaborer de nouvelles mesures pour promouvoir davantage le secteur touristique, affirmant que le marché chinois est un marché porteur.

La Tunisie, a-t-il dit, œuvre à diversifier le produit touristique en fonction des exigences du marché chinois, sachant que le touriste chinois est connu pour son engouement en faveur du tourisme culturel.

Les recettes touristiques de la Tunisie ont évolué, à fin mars 2018, de 23% pour atteindre 457 millions de dinars (MDT) contre 371 MDT au cours de la même période 2017.

Selon les statistiques du ministère du Tourisme, "les recettes du tourisme en 2017 ont atteint environ 2,8 milliards de dinars, soit environ 1,16 milliard de dollars. En outre, le secteur a enregistré l'afflux de plus de 7 millions de touristes, venant

principalement d'Algérie et de Libye, sans oublier le retour du marché traditionnel.

D'après les déclarations de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Salma Elloumi, la Tunisie devrait accueillir 8 millions de touristes en 2018, notamment avec la hausse du nombre de réservations des différents marchés (traditionnels et nouveaux).

Le tourisme tunisien devrait connaître un véritable rebond au cours de la prochaine saison, par rapport aux sept dernières années, notamment après la levée de l'interdiction de voyage sur les destinations tunisiennes par plusieurs pays européens, le rétablissement de la confiance du marché britannique et la décision des autorités japonaises de réviser l'interdiction de voyager en Tunisie.

La restauration des marchés, l'amélioration de la qualité des services et la diversification du produit touristique sont des facteurs essentiels pour atteindre la reprise souhaitée dans ce secteur qui représente environ 8% du PIB, fournit 20% de devises et emploie des milliers de Tunisiens.



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



HORS-SÉRIE

RETRAITE

En Tunisie



Vient de paraître

“l'économie tunisienne 2024 : quel avenir pour la résilience économique?”



L'économie tunisienne 2024

« *Quel avenir pour la résilience économique ?* »

Sous la direction de
Maher Gassab

Préface de
Abderrazak Zouari

Avant-Propos de
Elyès Jouini



La littérature sur l'économie tunisienne vient de s'enrichir d'un nouvel ouvrage intitulé : “l'économie tunisienne 2024 : quel avenir pour la résilience économique ?», cet ouvrage disponible dans les librairies, est un ouvrage collectif élaboré sous la houlette du think tank indépendant « global institute 4 transitions (gi4t) ».

Ont contribué à la rédaction de cet ouvrage un panel d'économistes de la place : Hakim Ben Hammouda, Monji ben chaaben, Anis Wahabi, Fatma marrakchi charfi, Mohamed ilyes gritli, Hatem Salah, Ridha Chkoundali, Wajdi Kthiri, Habib Zitouna, Hamadi Tizaoui, Sami Aouadi, Mohamed Abdelbasset Chemingui, Housseem Eddine Chebbi, Mohamed Kouni, Lamia Jaidane Mazigh, Omar Kardous, Rm Tekaya, Souad Triki et Mustapha Mezghani.

Le nouvel ouvrage (éditions nirvana) est dirigé par Maher Gassab qui a assuré la coordination scientifique. Et pour renforcer la crédibilité de l'ouvrage, Abderrazak Zouari et Elyès Jouini ont rédigé respectivement la préface et l'avant-propos.

Globalement, cette publication tente de donner un éclairage sur la conjoncture économique en Tunisie ainsi qu'un regard indépendant et pluriel sur des questions d'actualité qui marqueront l'année 2024. L'ouvrage s'est focalisé, particulièrement, sur la résilience de l'économie tunisienne et sur les moyens de la relancer.

Manifestations de la résilience

L'ouvrage passe en revue les manifestations de cette résilience : réduction du déficit budgétaire, amélioration des chiffres des déficits jumeaux, réduction du poids de la subvention dans le budget, remboursement de la dette...

Pour vous en donner un avant goût de lecture, la communication de l'économiste Hakim Ben Hamouda intitulée « Comment sortir de la trappe de la résilience ? » semble résumer la problématique de la résilience et la nécessité de la transcender.

Dans un premier temps

l'économiste définit la résilience comme étant « la capacité d'un pays ou d'une région à dominer rapidement les chocs et les perturbations économiques. Elle suppose par conséquent la capacité de l'économie à réduire les effets négatifs d'une crise dont notamment la baisse de la croissance, les déséquilibres macroéconomiques ou les pertes d'emploi ».

L'économie tunisienne a été résiliente en ce sens où elle a eu la capacité de résister à des crises et chocs exogènes. Au nombre de ces crises, l'économiste a cité : la grande crise financière des années 2008/2009, l'accélération des effets du changement climatique, la pandémie du Covid-19, les guerres et conflits géoéconomiques avec la guerre en Ukraine et à Gaza...

Résister c'est bien mais booster la croissance, c'est encore mieux

L'économiste devait traiter de la double dimension de la résilience: « Une économie est résiliente si elle est en mesure de réagir rapidement à une situation critique et à surmonter les désordres créés... La résilience doit donc comprendre deux niveaux importants, le premier est statique et concerne le sauvetage des grands équilibres et les politiques à mettre en place pour éviter une dérive plus

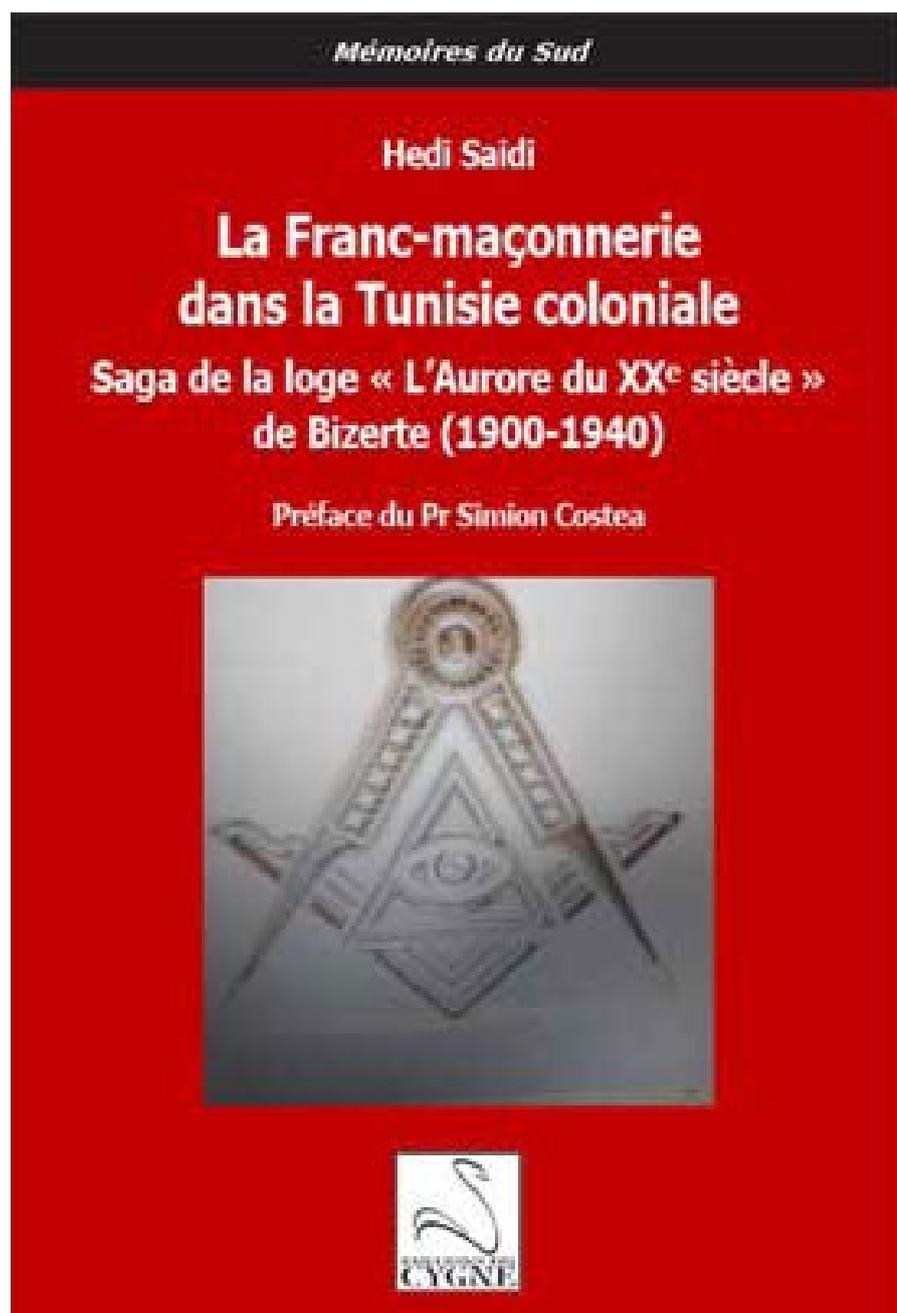
importante de l'économie. Le second niveau est dynamique et concerne la capacité de l'économie et des politiques économiques mises en place à assurer un rebond lui permettant de retrouver son sentier de croissance potentielle », écrit Hakim Ben Hammouda qui ajoute : « Cette double dimension est fondamentale, car la résilience c'est non seulement la résistance à la chute mais également la capacité de rebondir ».

La relance pourrait se faire par un choc d'investissement

Pour sortir de ce qu'il appelle « la trappe de la résilience » perceptible à travers une faible croissance, un endettement endémique et un recul de l'investissement public et privé, l'économiste propose « un choc d'investissement » qui doit allier investissements publics et privés. A cette fin, l'économiste propose un accroissement de l'espace fiscal pour relancer l'investissement public et l'amélioration de l'environnement des affaires pour booster l'investissement privé.

« Ceci passe par un changement de l'atmosphère négative et parfois même incriminante vis-à-vis du secteur privé », note l'économiste.

Hedi Saidi dévoile l'histoire de la loge «L'Aurore du XXe Siècle»



Publié dans la collection Mémoires du Sud aux Éditions du Cygne 2024, le récent livre «La Franc-maçonnerie dans la Tunisie coloniale, Saga de la loge "L'Aurore du XXe Siècle" de Bizerte (1900-1940) » de Hedi Saidi sera présenté lors d'une rencontre littéraire. Organisée par l'Alliance Française de Bizerte en partenariat avec l'Amicale des anciens élèves de Bizerte, l'Association de la Sauvegarde de la Médina, l'Association Méditerranée Action Nature et l'Association de Protection et de Sauvegarde du Littoral de Bizerte, la rencontre-débat est programmée pour le vendredi 09 août 2024, à la médiathèque de l'Alliance à partir de 18h00.

La rencontre sera une occasion pour mettre en avant l'histoire de la franc-maçonnerie en Tunisie coloniale qui s'apparente à un voyage à travers un labyrinthe d'histoires et de perceptions. Comme le souligne Hedi Saidi, chaque Franc-maçon nourrit sa propre vision de cet art de vivre, rendant sa définition unique et plurielle.

L'ouvrage se présente comme une invitation à décrypter cette institution souvent méconnue, en retraçant ses origines tunisiennes et en s'attardant sur l'histoire de la loge bizertine "L'Aurore du XXe Siècle". Cette approche permet d'appréhender la franc-maçonnerie dans son contexte colonial, en analysant son évolution, sa sociabilité et les figures qui l'ont animée.

L'auteur met en lumière les représentations de la franc-maçonnerie véhiculées au sein de la société coloniale. Il interroge les réactions des Francs-maçons face à ces perceptions et examine les réponses concrètes apportées aux problématiques sociales rencontrées par la population tunisienne.

S'il est difficile de dresser un bilan exhaustif de l'implantation maçonnique en Tunisie coloniale, compte tenu des disparités d'information, l'ouvrage pose une question centrale : la franc-maçonnerie a-t-elle réussi à s'intégrer au sein de la société coloniale tunisienne ?

L'analyse de l'auteur, loin de prétendre à des révélations absolues, s'appuie sur des sources accessibles et invite à une réflexion approfondie sur le rôle et l'impact de la franc-maçonnerie dans ce contexte historique complexe.

Hédi Saïdi, est agrégé, enseignant d'Histoire au Campus des Métiers Gaston Berger de Lille (France) et à l'Institut Social de Lille et membre de LERIC-Sfax

(Tunisie) et de L'URMIS-Paris. Il est Chevalier de la Légion d'Honneur et Chevalier des Palmes académiques.

Il est également président-fondateur de l'Association jeunesse-intégration-solidarité républicaines et président du Forum régional contre les discriminations et pour une nouvelle citoyenneté depuis 2003. Il est également Président du festival culturel franco-tunisien « De Carthage à Paris », de 1996 à 2002, membre de la cellule académique de veille contre les discriminations et le repli identitaire de l'Académie de Lille depuis 2004 et Depuis 2012, il dirige la collection « Diversités », L'Harmattan-Paris.





Pourquoi la candidature conjointe Maroc-Portugal-Espagne pour la Coupe du Monde 2030 est-elle historique ?

Le Maroc, le Portugal et l'Espagne ont officiellement soumis leur candidature conjointe pour accueillir la Coupe du Monde de la FIFA 2030™ à la FIFA. Lors d'un événement à Paris, les présidents des trois fédérations de football - Fouzi Lekjaa (Maroc), Fernando Gomes (Portugal) et Álvaro de Miguel (Espagne) - ont remis le dossier de candidature au président de la FIFA, Gianni Infantino. Le slogan de la candidature, YallaVamos, reflète l'ambition d'organiser une compétition "pour le football, pour le monde, pour demain".

Cette candidature conjointe, réunissant deux continents, vise à créer des ponts entre les cultures et à offrir un environnement accueillant

aux fans. Elle met l'accent sur la durabilité, l'innovation, l'investissement et l'impact social. Le dossier de candidature comprend des détails sur la vision, la planification technique, le transport, l'hébergement et les infrastructures proposés pour la Coupe du Monde 2030. Le dossier complet sera publié par la FIFA ultérieurement.

Le projet est soutenu par des légendes du football comme Luis Figo, Andres Iniesta et Nourredine Naybet, ainsi que des joueurs actuels de renom tels que Cristiano Ronaldo, Achraf Hakimi et Irene Paredes. La décision finale sur le pays hôte de la Coupe du Monde 2030 sera prise par un vote du Congrès de la FIFA le 11 décembre 2024.

Fouzi Lekjaa a souligné la fierté et l'honneur de présenter cette candidature historique, visant à rassembler les peuples et à faire la fierté des Africains. Fernando Gomes a insisté sur l'importance de l'aspect environnemental et de la promotion de l'inclusion et de la diversité. Álvaro de Miguel a rappelé l'héritage intergénérationnel et international de cette candidature, qui réunira les générations passées et futures.

Gianni Infantino a exprimé son enthousiasme pour cette candidature, en déclarant que les trois pays ont déjà beaucoup contribué au football et qu'unir deux continents pour organiser la Coupe du Monde prouve que le football unit le monde.



Héros tunisiens des Jeux Olympiques

Mohammed Gammoudi, parcours d'un Champion

Mohammed Gammoudi, de son vrai nom Mohammed Tili Ben Abdallah, est né le 11 février 1938 à Sidi Aïch. Cet athlète tunisien est spécialisé dans les courses de fond. Champion olympique du 5000 mètres en 1968, Gammoudi est le sportif tunisien le plus médaillé de l'histoire des Jeux Olympiques, et le seul à avoir remporté un titre olympique jusqu'à Oussama Mellouli en 2008.

Débuts et Révélations (1961-1964)

Militaire de carrière, Gammoudi

se fait remarquer en 1961 en remportant sa première course officielle : le cross de l'armée. Encouragé par son commandant et entraîneur Hassine Hamouda, il se spécialise dans le 5000 mètres. En 1963, il décroche la médaille d'or aux Jeux de l'Amitié à Dakar et brille aux Jeux méditerranéens de Naples en remportant les 5000 et 10000 mètres. Cependant, il reste relativement inconnu lorsqu'il arrive aux Jeux Olympiques de Tokyo en 1964. Lors de la finale du 10000 mètres, il termine deuxième derrière l'Américain

Billy Mills, offrant à la Tunisie sa première médaille olympique, une médaille d'argent. Malgré sa qualification pour la finale du 5000 mètres, il se retire inexplicablement.

Apogée et Consécration (1967-1968)

Gammoudi continue de défendre ses titres avec succès aux Jeux méditerranéens de 1967 à Tunis, s'affirmant comme un favori pour les Jeux Olympiques de Mexico en 1968. Lors de la finale du 10000 mètres, il termine troisième derrière Mamo Wolde

et Naftali Temu. Deux jours plus tard, il remporte la médaille d'or du 5000 mètres, devançant deux athlètes kenyans. De retour en héros à Tunis, il est promu lieutenant par le président Habib Bourguiba.

Mohamed Gammoudi

Fin de Carrière et Héritage (1971-1976)

En 1971, aux Jeux méditerranéens d'Izmir, Gammoudi remporte la médaille d'argent du 5000 mètres. Aux Jeux Olympiques de Munich en 1972, il connaît des fortunes diverses. Dans la finale du 10000 mètres, il chute à la suite d'un incident avec le Finlandais Lasse Virén, et malgré un effort remarquable pour rattraper son retard, il abandonne. Il termine ensuite deuxième du 5000 mètres, battu de justesse par Virén. En 1976, il ne participe pas aux Jeux Olympiques de Montréal en raison du boycottage des pays africains.

Après sa carrière sportive, Gammoudi continue de contribuer au sport tunisien en assumant des responsabilités au sein de la Fédération Tunisienne d'Athlétisme, dont il prend la présidence provisoire en 2012.



Héros tunisiens des Jeux Olympiques

Habib Galhia, héros Oublié de la Boxe Tunisienne

Habib Galhia, né le 14 mai 1941 à Kairouan et décédé le 25 décembre 2011 à Sousse, est un boxeur tunisien dont le nom est gravé dans l'histoire du sport tunisien. Il est connu pour avoir ouvert la voie aux athlètes tunisiens sur la scène internationale, notamment en remportant une médaille de bronze aux Jeux olympiques d'été de 1964 à Tokyo dans la catégorie des super-légers (moins de 63,5 kg). Cette performance historique fait de lui le premier Tunisien médaillé olympique.

Une Carrière Démarrée sous le Signe de la Passion

Habib Galhia a mené sa carrière au sein de la Jeunesse sportive du Sahel, où il a rapidement fait preuve de son talent exceptionnel. Originaire de Kairouan, une ville qui a vu naître plusieurs autres champions tunisiens de renom, Galhia n'avait initialement pas prévu de devenir boxeur. Toutefois, sa nature bagarreuse et son courage l'ont finalement conduit sur le ring, où il a démontré sa puissance

en remportant la plupart de ses combats par KO.

Un Parcours semé d'Embauches

Malgré des moyens limités, Galhia a réussi à se hisser au sommet de la boxe amateur, culminant avec sa médaille de bronze olympique en 1964. Ce succès aurait pu être encore plus éclatant sans les décisions controversées des jurys qui ont favorisé d'autres athlètes. Néanmoins, cette médaille de bronze reste un exploit monumental qui a inscrit

Habib Galhia dans les annales du sport international.

Une Reconnaissance Tardive et Injuste

Malheureusement, la Tunisie n'a pas su reconnaître pleinement les exploits de Galhia. Après sa carrière, il a vécu dans des conditions modestes, percevant une pension mensuelle de seulement 170 dinars. Malgré ses efforts pour transmettre son savoir-faire en entraînant des équipes de boxe, il a continuellement affronté des

difficultés financières. Bien que le Ministère de la Jeunesse et des Sports ait pris en charge ses soins médicaux lors de sa maladie, Galhia a souffert de l'absence de soutien adéquat de la part des autorités sportives tunisiennes.

Habib Galhia est décédé le 25 décembre 2011, laissant derrière lui un héritage de courage et de détermination. Sa vie et sa carrière restent une source d'inspiration pour de nombreux athlètes tunisiens.



«L'épargne est un vecteur de croissance que nous encourageons par tous les instruments» Sihem Boughdiri Nemssia - Ministre des Finances



Spécialiste de la fiscalité pour y avoir passé la majeure partie de sa carrière au ministère des Finances après une maîtrise en sciences économiques, un diplôme de l'École nationale des impôts de Clermont-Ferrand et un cycle supérieur de l'École nationale d'Administration, Sihem Boughdiri Nemssia a été nommée ministre des Finances en août 2021. Celle qui tient la plume des comptes financiers de la Tunisie est réputée modeste, réceptive et engagée dans la défense des intérêts de l'Etat. Ouverte tout en étant prudente, elle s'est volontiers prêtée au jeu de questions réponses de WMC sur un thème majeur pour l'économie : l'épargne.

de capitalisation d'une partie de vos revenus... Il est à rappeler que le Plan Epargne Logement a été accordé à la BH en vertu de la loi n°73-24 pour des crédits d'un taux fixe de 5% et un crédit complémentaire d'un taux de 5,75% pour une durée de 25 ans. Mais plus que la prise de conscience des messages de l'important, avez-vous mis en place une stratégie pour encourager le développement de l'épargne ? L'Etat a déjà commencé l'adoption d'une stratégie pour réduire les paiements en cash qui contribue à mobiliser l'épargne à travers l'encouragement de la numérisation, le paiement électronique et la lutte contre l'évasion fiscale. Les banques estiment que la Banque de l'habitat bénéficie d'un avantage historique avec l'épargne logement dont elles ne peuvent disposer. 5% seulement de taux d'intérêt sur une durée de 25 ans, cela ne garantit pas la compétitivité des autres banques. Pensez-vous qu'on doit réviser cette réglementation ? Il est avéré que la Banque de l'habitat a l'expérience de la gestion des fonds de l'Etat aux moindres coûts et d'assurer l'équilibre entre les ressources et les emplois de ce programme. Vous savez qu'elle a joué un rôle social très important et qu'elle avait facilité, du temps où elle était la CNEL, l'accès à des centaines de milliers de nos concitoyens à des logements décent. Le 25 décembre 2019, le ministre des Finances a signé un nouvel accord avec la Banque de l'habitat pour une nouvelle catégorie de prêt épargne-logement permettant d'atteindre un montant d'épargne de 30 mille dinars et donnant lieu à un crédit pouvant atteindre les 320 mille dinars. Comme précisé plus haut, le choix de la BH a été motivé par l'expertise dont elle dispose dans le financement de l'habitat (étant



Héros tunisiens des Jeux Olympiques

Fathi Missaoui, la légende tunisienne de la boxe

Né le 8 janvier 1974 à Tunis, Fathi Missaoui a marqué l'histoire de la boxe tunisienne. Ce boxeur talentueux a su se faire une place de choix sur la scène internationale, remportant de nombreux titres prestigieux.

C'est lors des Jeux Olympiques d'Atlanta en 1996 que le monde découvre le talent de Missaoui. Dans la catégorie des super-légers, il enchaîne les victoires avec brio, éliminant notamment

l'Australien Lee Trautsch, l'Irlandaise Francie Barrett et l'Algérien Mohamed Allalou. Malheureusement, son parcours s'arrête en demi-finale face à l'Allemand Oktay Urkal. Malgré cette défaite, la médaille de bronze remportée à Atlanta reste un moment fort de sa carrière et une source de fierté pour la Tunisie.

Fort de ce succès olympique, Fathi Missaoui passe professionnel en 1998. Il poursuit sa progression et décroche en 2000 le titre

de champion d'Amérique du Nord des super welters NABO. Malheureusement, une blessure à l'œil met brutalement un terme à sa carrière prometteuse en 2001.

Aujourd'hui, Fathi Missaoui reste une figure emblématique du sport tunisien. Son parcours exceptionnel a inspiré de nombreux jeunes boxeurs et a contribué à mettre en lumière la boxe tunisienne sur la scène internationale.



NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats



Quand l'histoire se répète ...

De là où je vous écris, je crois être dans une des régions les plus démunies de la planète; les gens qui y habitent, si j'ose dire, le font dans des sortes de constructions en argile qui fondent à chaque saison des pluies et que les pénélopes locales construisent pour protéger leur nombreuse progéniture.

Évidemment il n'y a pas d'électricité et la corvée d'eau demande de deux à six heures par jour à des femmes exténuées et avachies qui, à 25 ou 30 ans, ont déjà atteint ou presque leur espérance de vie, et ce malgré le bébé qui est dans leur ventre, celui qu'elles portent sur le dos et celui qui rampe à leurs pieds qui

les tentent de longues années.

Les hommes, eux, sont légèrement mieux desservis, et quand ils peuvent faire quelque chose, c'est du commerce, et le reste du temps entre deux siestes, ils font la sieste et trouvent dans l'islam un réconfort, car avec la polygamie, ils ont de deux à

quatre “employées” qui sont à disposition à titre bénévole 24h sur 24, et évidemment ils bénissent le seigneur.

Les villages où ils se regroupent, généralement par ethnie, sont loin du monde des routes et le seul luxe qui est apparu ces temps-ci c'est le téléphone portable... Et dans ces villages, le rite est immuable: on se lève et on se couche avec le soleil, les femmes font à manger sur les bois qu'elles ont ramassés, et le soir les hommes se réunissent autour d'une bougie ou d'une source d'éclairage sous ce qui est communément appelé l'arbre à palabres. Il semble que sous cet

arbre, les décisions de gestion de ces villages maudits par la nature sont prises d'une manière on ne peut plus démocratique.

Dans ces villages, une infinité d'experts, d'ONG, de projets, de financements et d'investissements ont été identifiés voire programmés et même souvent réalisés; et ces projets sont condamnés à leur naissance pour une raison bien simple: leur coût est exorbitant et les usagers ne peuvent payer les frais de gestion correspondants. Ainsi par exemple, si dans un pays développé la facture de l'eau représente quelques millièmes du revenu de la famille, dans

ces villages elle peut atteindre 10% du maigre revenu familial, et comme on ne trouve rien, le carburant est plus cher et surtout ne tombez pas malade, Europe assistance ne peut rien pour vous.

Des tonnes de rapports ont été rédigés en vain et ces gens-là sont condamnés soit à disparaître, soit à aller grossir les bidonvilles de ces villes africaines mal construites, mal desservies, peu sûres, et où il fait mal vivre. D'ailleurs, peut-on parler de vivre?

Ibtissem

(mars 2014)



KIOSQUE



LeMag n°105

- Budget 2023 : Le gouvernement Bouden propose des mesures urgentes à prendre
- «Le décret présidentiel sur la réconciliation pénale est inapplicable», affirme Faouzi Abderrahmane
- Fuite des cerveaux tunisiens
- Les beignets de Ghomrassen au patrimoine mondial de l'Unesco?



LeMag n°101

- IDE : Forte augmentation des investissements étrangers
- Impact de la dévaluation du dinar sur les entreprises publiques
- De l'air pour ne plus avoir soif à l'école
- La nouvelle Golf 8 en Tunisie



LeMag n°99

- Guerre en Ukraine : L'onde de choc économique sur la Tunisie
- Pas de réduction du déficit énergétique et des prix de l'électricité sans énergies renouvelables
- Suppression des autorisations pour 12 activités économiques
- «El Hadhra» de Fadhel Jaziri : Transe au cœur de la Cité



LeMag n°91

- Risque Tunisie : Fortes pressions sociales et internationales
- Les exportations du jean tunisien aux USA ont bondi de 69% en 2021
- 1,5 million de Tunisiens auraient payé 570 MDT de pot-de-vin en 2020
- «Yallaa» ou la découverte des joies de la création avec Rania Werda



LeMag n°85

- Marché financier 2021 : Quel bilan ?
- Loi de finances 2022 : Les sociétés de Commerce International en colère
- Loi de Finances 2022 : Créances fiscales, réduction des pénalités et facilités de paiements
- Récit d'une aventure artistique de Rached Zarrai Miladi



LeMag n°79

- Recouvrement : Un frein à la pérennité de l'entreprise
- Re*Connect, promouvoir les femmes évoluant dans l'IT
- Marché de l'automobile: Des immatriculations en légère baisse en octobre
- La Tunisie n'a pas besoin du FMI pour financer son économie

Kia EV6. 100% électrique.



Movement that inspires

CITY CARS S.A/ CONCESSIONNAIRE Kia / 31, Rue des Usines ZI la Goulette-Kram/Tél : (216) 36 406 200.

Rejoignez nous sur nos pages :



نجاح حرفائنا هو نجاحنا

أكثر من 900 000 حريف
نرافقوهم في رحلة نجاحهم

